

varie de 30 à 50 % selon les dossiers. Afin de sensibiliser les personnes concernées, et faire connaître cet accompagnement au plus grand nombre, il est proposé de faire intervenir une personne de Soliha au début de la prochaine réunion. L'idée étant que les membres puissent transmettre des informations concrètes et réalisables lors de la distribution des colis de Noël ; mais aussi, que cette association soit connue du plus grand nombre car elle peut concerner chacun dans le cadre d'une transition énergétique. M^{me} la Présidente et l'assemblée approuvent cette initiative.

Coût de la conférence : gratuit

Arrivée de Mme Scaramozzino à 19h56.

Atelier « attrapes rêves » :

Les personnes inscrites des autres communes ne sont pas venues. Les organisatrices ont dû participer à l'atelier pour pallier au manque de monde.

Etant donné le peu de participants, La Présidente et les organisatrices se questionnent sur la pérennité de cette semaine bleue l'année prochaine. M^{me} Savoini propose d'organiser une seule activité et non plusieurs. En effet, beaucoup de temps et d'énergie sont consacrés (réunions, mise en place etc...) alors que peu d'administrés semblent concernés. M^{me} La Présidente considère qu'il faut se désolidariser de la CCFG et organiser une activité propre à la commune en partenariat avec le Club des Aînés.

Coût de l'activité : 345,00€

4/ Formation aux gestes de premiers secours : inscriptions et session supplémentaire

La formation est complète. Quinze enfants se sont inscrits à l'activité qui aura lieu mercredi 25 octobre de 14h à 16h à la salle polyvalente de Villy. Un goûter simple sera offert aux enfants à l'issue de cette demi-journée. M^{me} Ancrenaz encadrera l'activité. Mesdames Sirot et Bimbert viendront l'aider pour la distribution du goûter. A ce jour, il n'y a pas eu d'autres demandes d'inscriptions. Pas de session supplémentaire de prévue pour le moment.

Coût : 120,00€

Coordinatrice : M^{me} Ancrenaz

L'assemblée s'interroge sur le développement de cette formation à un autre public (personnel municipal, personnel du périscolaire de la C.C.F.G...).

5/ Octobre Rose

M^{me} La Présidente remercie le groupe pour le travail accompli au rond pont de Péri et à la Mairie. L'année prochaine, M^{me} la Présidente aimerait améliorer la communication en insistant sur les lieux de dépistage. Mesdames Ancrenaz et Bimbert travailleront en amont sur le sujet et anticiperont les actions à mener.

6/ Téléthon 8 et 9 décembre 2023 : organisation des manifestations

L'assemblée se questionne sur le programme des animations. Il est décidé de reprendre les principales idées de l'année dernière étant donné leur réussite : poneys, Père- Noël, ambiance musicale.

Date : le vendredi 8 décembre en fin d'après-midi et soirée

Deux lieux : sortie de l'école et place du marché

Il faut réfléchir à un nouveau système de communication pour interpeller les parents d'élèves à la sortie de l'école. Il est envisagé d'apposer des housses sur des barrières.

Il va être également demandé aux associations si elles veulent participer au téléthon et de quelle manière.

Mémento :

- Vin chaud : J-LTroger
- Père-Noël : T. Charretour

- Poneys : Lycée Professionnel Agricole
- Brioches : C. Troger
- Rissoles/ gâteaux : Club des Aînés avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- Pas de chocolat chaud à l'école mais prévoir un jus de fruit
- Bière de Noël : Bières 744 de la Tour selon tarif
- Balade à lampions : réfléchir au parcours et prévoir un but au cours ou à la fin de la promenade.
- Animation musicale : guitariste
- Vente des lampions à la sortie de l'école et sur la place du marché. L'APE les avait offerts l'année dernière. Prendre en compte la qualité des lampions.
- Préparer une liste du matériel.
- Prévoir une enceinte pour la musique à l'école

Sur la place du marché est prévu également un camion à pizzas (au four d'antan) dont une partie des ventes sera reversée au téléthon.

Le dossier administratif sera géré par F.Jolivet-Bâlon et J.Bimbert.

7/ Colis de Noël : mise à jour de la liste, contenu des colis, budget, préparation.

Bénéficiaires : 75 ans et plus, malade ou seul(e).

Cette année, les personnes concernées par les colis de Noël sont celles nées en 1948 et avant.

Carte de vœux : M. Troger suggère de mettre une photo de la fête du château du 15/07/23.

A rajouter dans les colis :

- Carte de vœux du C.C.A.S
- Carte de vœux des enfants de l'école
- Le dépliant « informations utiles » du C.C.A.S
- Le flyer de l'association SOLIHA

Nombre de colis comptés après mise à jour : 113

76 colis pour une personne

33 colis pour un couple

4 colis pour les personnes en EPHAD

Composition : producteurs locaux.

Les biscuits de la pâtisserie Morel à Bonneville ont été appréciés.

Se renseigner sur les produits de la nouvelle épicerie Italienne.

Budget : 5 000€ / 5 200€

Préparation des produits : le samedi 2 décembre 2023 en mairie à 9h.

Mesdames Defasy et Scaramozzino seront présentes avec M.Troger ce jour-là.

La distribution des colis peut commencer dès le dimanche 3 décembre.

Levée de séance à 22 heures.

Le secrétaire de séance,

Monsieur Dominique Roy

La Présidente,

Madame Aline WATT CHEVALLIER

